

Retour sur le débat des Journalistes du Patrimoine, le 29 octobre 2021 au Salon du Patrimoine Culturel.

*Le journaliste face aux aménageurs et aux défenseurs du patrimoine :
séduction, pressions, incompréhensions.*

Pierre Schmidt, rédacteur en chef de la Renaissance Lochoise, Baudouin Eschapasse, journaliste au Point, et Benoît de Sagazan, directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine participaient à ce débat, animé par Evelyne Thomas, membre du CA de l'AJP.

Des exemples concrets ont permis de mieux percevoir la nature des incompréhensions qui se font jour lorsqu'intervient un projet de transformation ou d'adaptation du patrimoine, comme le cas de l'ancien Tribunal de Loches, récemment transformé en hôtel, qu'a évoqué Pierre Schmidt. Incompréhension aussi, de manière plus inattendue, dans le domaine de l'archéologie, que connaît bien Baudouin Eschapasse. Un propriétaire comprend difficilement qu'il n'est pas propriétaire d'un éventuel trésor qu'il trouverait sur son terrain, et les « détectoristes » qui parcourent la campagne avec un détecteur de métaux n'ont pas toujours conscience d'enfreindre la loi, d'autant que celle-ci est parfois floue : ainsi la loi autorise la détection de loisir, mais ne définit pas en quoi elle consiste. La jurisprudence viendra affiner les dispositions légales au fil du temps.

Le rôle du journaliste du patrimoine au cœur de ces conflits a suscité un questionnement. Le journaliste ne peut pas être objectif, mais il doit être honnête, informer et expliquer, présenter les arguments des différentes parties en présence, tout en s'efforçant de déjouer les éventuelles manipulations des uns et des autres. Telle association de défense peut cacher une démarche politique (encore que les deux ne soient pas incompatibles), et il convient d'être vigilant à la fois avec les démolisseurs et les constructeurs - qui ne font parfois qu'un - car un projet de construction nie souvent l'intérêt patrimonial de ce qui doit être détruit. Le journaliste du patrimoine est toujours lanceur d'alerte, la démarche n'est pas nouvelle comme l'a mentionné Baudouin Eschapasse citant Pausanias. Toutefois, le journaliste du patrimoine n'est pas nécessairement un militant, certains le sont, d'autres pas, et il ne faut pas vouloir que tous les journalistes soient identiques, chacun son charisme et sa personnalité, comme l'a souligné Benoît de Sagazan qui a mis en valeur le rôle de médiation pouvant aussi être celui du journaliste, surtout lorsque son expérience du sujet lui fait entrevoir des solutions déjà expérimentées ailleurs.

Evoquant le patrimoine religieux où les mutations sont importantes, B. de Sagazan a ajouté quelques réflexions de nature à élargir le débat, dans un domaine toujours particulièrement sensible, tant il est vrai que « l'église est aussi importante pour celui qui la regarde depuis la place du village que pour celui qui s'agenouille devant l'autel » (www.patrimoine.blog.lepelerin.com). D'abord, selon lui, la destruction est toujours un échec, une erreur qui provoque la division dans une commune, et ce, de façon profonde et durable. Ensuite, la question financière, souvent mise en avant, appelle la mise au point suivante : il ne faut pas se laisser arrêter par un devis mais toujours en faire établir

plusieurs, les résultats varient fréquemment du simple au double. Enfin, le dialogue est la seule manière de trouver une solution qui peut prendre parfois des formes originales, comme à l'église Saint-Hilaire de Mortagne-sur-Sèvre en Vendée - elle devait être détruite, faute d'argent pour la restaurer - qui a trouvé une deuxième vie grâce à un projet scientifique et à un partage original, ou encore l'église Saint-Sulpice à Lumbres dans le Pas-de-Calais - celle de *Sous le soleil de Satan* - confiée par le maire pour restauration à l'association de sauvegarde qui avait empêché sa destruction.